Projet REPERE:

Référentiel partagé sur les priorités de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de Seine-Aval

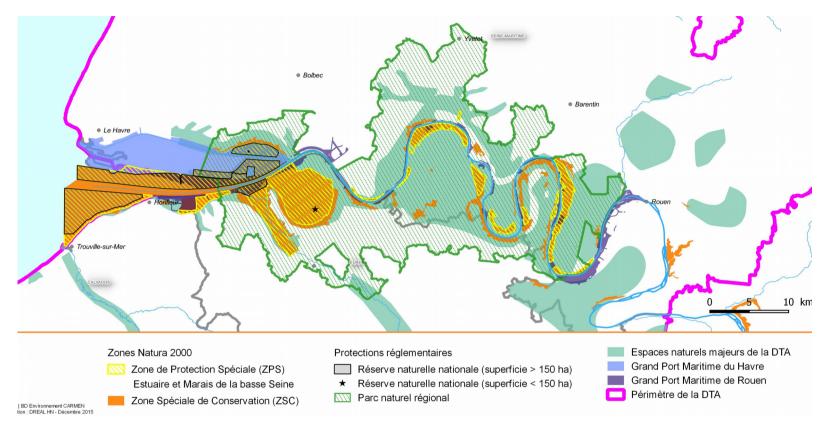


Guylain Théon Mission estuaire de la Seine 16 mai 2019

Photo : A. Bouissou/Terra

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Le contexte de l'estuaire



- Il manque une réflexion globale de la restauration écologique de l'estuaire de la Seine
 - Demandée par le CSES, le CGEDD, le CNPN, les associations...
- Mais aussi un manque de connaissances pour les porteurs de projet



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Un projet, deux démarches

 L'Objectif : un diagnostic partagé et des objectifs de restauration de l'estuaire de la Seine

Démarche scientifique

L'établissement d'un outil global d'aide à la gestion des milieux estuariens.

- Définition des priorités de restauration
- Organisation de sites ateliers de la restauration écologique

Démarche réglementaire

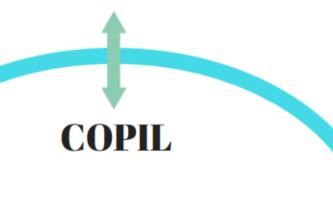
Etablissement de lignes directrices adaptées aux particularités estuariennes pour l'application du cadre réglementaire de la compensation dans l'estuaire



La démarche scientifique : Un Outil global d'aide à la gestion des milieux estuariens

 Un projet scientifique complexe, pour lequel le GIP Seine-Aval est l'acteur le plus pertinent

Animation par la DREAL



Appui technique/
Scientifique

GIP Seine Aval Groupes de travail

Services de l'Etat



La démarche réglementaire

Objectif : Partager la position des services de l'État sur la réglementation dans le contexte de l'estuaire

Mais aussi...

- Anticiper la réalisation des sites de restauration sur l'estuaire
- Analyser les points bloquants dans la réglementation en vigueur

Plusieurs actions:

- Identifier les réglementations à prendre en compte pour la restauration écologique
- Proposer des méthodes pour évaluer les équivalences des fonctionnalités des milieux
- Établir des lignes directrices pour l'application du cadre réglementaire de la compensation dans le contexte estuarien
- Accompagner la mise en place de sites ateliers



Un Outil global d'aide à la gestion des milieux estuariens

- Un comité de pilotage rassemblant les acteurs du territoire
 - DREAL, avec ou représentant les DDT du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Maritime
 - AESN
 - GPMR
 - GPMH
 - GIP Seine Aval
 - EPCI de l'estuaire
 - PNR des Boucles de la Seine
 - Conservatoire du Littoral
 - Agence Française de la Biodiversité
 - Région Normandie
 - Conseils départementaux du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Maritime
 - Représentants des professionnels, associations d'usagers, associations de protection de la nature



Un Outil global d'aide à la gestion des milieux estuariens

Calendrier

Volet 1:

État des lieux des connaissances sur les fonctionnalités écologiques dans l'estuaire Sous-zonage de l'estuaire, en fonction des fonctionnalités identifiées



Volet 2:

- Recueil et formalisation des retours d'expériences
- Choix des sites ateliers sur la base du volontariat des porteurs de projets,
- Elaboration des méthodes de suivi par le GIP SA

Premiers résultats des suivis après 5 ans



Travail au sein des services de l'Etat

- Échanges entre services instructeurs départementaux, et DREAL
- Élaboration d'une doctrine sur les réglementations complexes (équivalences de fonctionnalités, additionnalité, gain écologique...)



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

FIN



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE